

Les électorats sociologiques

L'électorat de la chasse : électeurs qui chassent ou chasseurs qui votent ?

N°4

Novembre 2011

Jérôme Fourquet

Directeur du département Opinion, IFOP

Guillaume Chevalier

Chargé d'études au département Opinion, IFOP

www.cevipof.com



SciencesPo.

CEVIPOF
CNRS

Centre de recherches politiques



N°4

Novembre 2011

Jérôme Fourquet

Directeur du département Opinion, IFOP

Guillaume Chevalier

Chargé d'études au département Opinion, IFOP

L'électorat de la chasse : électeurs qui chassent ou chasseurs qui votent ?

A l'approche des différents scrutins de 2012, la chasse aux quelque 1,3 million de voix de chasseurs français constitue un enjeu non négligeable, corrélé à la capacité à convaincre le monde rural. Existe-t-il néanmoins un profil-type et un « vote chasseurs » au point de déterminer tout ou partie de l'issue de la présidentielle du printemps prochain, et si oui, quels en sont les ressorts et en faveur de quel candidat ? Éléments de réponse.

A/ Profils : qui sont les chasseurs et quel est leur poids réel ?

Interrogés par l'IFOP dans le cadre d'un cumul d'enquêtes d'intentions de vote en octobre 2011¹, 3,8% des Français inscrits sur les listes électorales déclarent à l'heure actuelle posséder un permis de chasse. Ce score, lorsqu'on l'extrapole à l'échelle du corps électoral français, aboutit à 1,6 million² de chasseurs là où les estimations les plus hautes dénombrent entre 1,3 et 1,4 million de détenteurs de permis, faisant de la France le premier pays cynégétique d'Europe. Cette surévaluation peut notamment s'expliquer par le fait que des chasseurs non à jour quant à leur titre de chasse se déclarent tout de même comme tel. L'esquisse d'un profil-type du chasseur est possible grâce à la taille importante de l'échantillon : cet électorat se révèle essentiellement masculin et plus de la moitié a moins de 50 ans (54%), ce qui montre qu'il ne s'agit pas forcément d'une population vieillissante. Les chasseurs sont issus des différentes catégories socioprofessionnelles interrogées, avec toutefois une surreprésentation parmi les agriculteurs (5%), les ouvriers (16%) et les retraités (34%), et bien entendu une

implantation forte en milieu rural (43% des détenteurs d'un permis de chasse vivant dans une commune rurale). En termes de positionnement partisan, les chasseurs se répartissent sur l'ensemble de l'échiquier politique : 19% se disent certes proches de l'UMP ou du MPF, mais dans le même temps, sur 100 chasseurs, 17 se déclarent proches du Parti socialiste et 13 du Parti communiste, dont les élus présentent et défendent souvent le droit de chasse comme l'un des acquis de la Révolution. À l'extrême opposé, et dans la lignée d'un vote relativement protestataire et anti-européen, 15 chasseurs sur 100 se déclarent politiquement proches du Front national. L'orientation politique des chasseurs n'est donc pas homogène, loin s'en faut. Notons pour finir, ceci pouvant aller à l'encontre de certaines idées reçues, l'existence d'un vote écologiste qui ne se traduit pas directement par un soutien aux Verts-Europe Ecologie, mais peut bénéficier à l'Alliance écologiste indépendante, dont 23% des électeurs aux régionales de 2010 étaient des détenteurs d'un permis de chasse.

¹ Au total, cumul de 8 861 personnes inscrites sur les listes électorales, extrait d'échantillons cumulés de 9 515 personnes, représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus.

² Sur la base d'environ 43 millions d'inscrits sur les listes électorales, données INSEE, septembre 2011.

B/ Retour sur les élections précédentes

Le scrutin présidentiel de 2002 lors duquel Jean Saint-Josse avait obtenu 4,2% des suffrages, soit l'équivalent de 1,2 million de voix, avait constitué le point d'orgue du vote chasseurs. Depuis, le mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) a décliné et cet électorat s'est dispersé. En 2007, Frédéric Nihous, son successeur à la tête de CPNT, ne recueillait plus que 420 000 suffrages (1,15%), accusant un déficit de 800 000 voix en cinq ans. Les scrutins intermédiaires locaux n'ont pas davantage souri aux représentants de CPNT, le parti dirigé par Frédéric Nihous ne pouvant aujourd'hui s'appuyer que sur quelques élus issus des élections cantonales ou régionales. Sur la base de ces votes antérieurs, les choix électoraux des chasseurs apparaissent mouvants et composites, l'absence de solidité électorale offrant pour chaque scrutin l'opportunité à différents candidats de s'attacher les voix d'une partie plus ou moins importante de cette cible. Ainsi, en 2007, Nicolas Sarkozy a obtenu les voix de 26% des chasseurs s'étant déplacés aux urnes, cette moindre performance que dans la population totale s'expliquant notamment par un sur-vote au profit de Jean-Marie Le Pen (16%) et de Philippe de Villiers (5%). Face à ce bloc de droite de 47%, Ségolène Royal a pu compter sur le soutien de seulement 14% des porteurs de fusils, à égalité avec François Bayrou dont l'ancrage rural ne lui a pas permis de percer dans cette catégorie. Frédéric Nihous, quant à lui, ne conserva que 14% de ces voix, soit le même score que l'ensemble des candidats trotskistes, surreprésentés comme l'extrême-droite dans cet électorat chasseur. Les résultats électoraux obtenus dans certains fiefs historiques de CPNT viennent d'ailleurs confirmer cette dispersion de l'électorat chasseur en 2007.

Canton	Score de Jean Saint-Josse 2002 (%)	Score de Ségolène Royal 2007 (%)	Score de Frédéric Nihous 2007 (%)	Score de Nicolas Sarkozy 2007 (%)	Score de Jean-Marie Le Pen 2007 (%)
Rue (80)	35,4	16,8	9,5	33,8	17,5
Saint-Valéry-sur-Somme (80)	30,6	21,8	12,3	26	14,8
Captieux (33)	26,9	38,3	7,5	20,7	7,5
Saint-André-de-Valborgne (30)	22,9	35,8	6,1	17,5	10,5

C/ Les intentions de vote pour 2012 : un tropisme protestataire

Le cumul des intentions de vote de l'IFOP révèle que Frédéric Nihous recueillerait aujourd'hui seulement 7% des intentions de vote auprès des chasseurs, un score désormais très faible et ouvrant par conséquent un espace pour les autres candidats auprès de cette cible. Si l'on raisonne en termes de rapports de force globaux, l'électorat chasseur n'apparaît pas très différent du reste du corps électoral. La gauche dans son ensemble recueille en effet 39% des intentions de vote auprès des chasseurs contre 41% auprès de l'ensemble des inscrits, quand la droite et l'extrême-droite peuvent s'appuyer sur un score de 51% auprès des chasseurs contre 53% au global. La spécificité du vote des chasseurs réside en revanche au sein de chacun des blocs, avec une prépondérance notable de l'attrait pour les votes extrêmes. Si en 2007 Jean-Marie Le Pen ne recueillait que 16% du vote des chasseurs, sa fille Marine en obtiendrait aujourd'hui 25%. En obtenant auprès des chasseurs 6 points de plus que son score moyen, la présidente du FN arrive en tête mais de peu devant François Hollande (22%). On constate donc que si, les intentions de

vote en faveur de Marine Le Pen sont plus fortes auprès des chasseurs qu'auprès de l'ensemble des inscrits, le score du candidat socialiste est à l'inverse minimisé par rapport à l'échelon national où il recueille 29% des intentions de vote. En outre, et à l'instar de Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon semble devoir bénéficier lui aussi d'un soutien plus massif auprès des chasseurs (11%) qu'au niveau global (+5 points). Nicolas Sarkozy apparaît, pour sa part, très fragilisé auprès de cette cible masculine et rurale (16% contre 22,5% en moyenne). Enfin, les candidatures d'Eva Joly, de Dominique de Villepin ou encore de François Bayrou, pourtant ancré dans le monde rural, séduisent moins les chasseurs que l'ensemble des inscrits, les trois protagonistes recueillant chacun 3% des intentions de vote.

Intentions de vote en faveur des principaux candidats au 1^{er} tour

%	Ensemble des inscrits	Ensemble des chasseurs	Chasseurs réguliers	Chasseurs occasionnels
Jean-Luc Mélenchon	6	11	14	7
François Hollande	29	22	18	29
Frédéric Nihous	0,5	7	10	1
Nicolas Sarkozy	22,5	16	16	18
Marine Le Pen	19,5	25	22	29

Dans le détail, les scores varient parfois sensiblement selon la fréquence de la pratique de la chasse : chez les chasseurs réguliers (qui représentent 63% des chasseurs), Frédéric Nihous recueille 10% des intentions de vote, un peu en dessous du niveau de Jean-Luc Mélenchon (14%), tous les deux se situant cependant au-dessus du score obtenu auprès de l'ensemble des inscrits. 22% intentions de vote sont en faveur de Marine Le Pen, la présidente du FN devançant François Hollande de 4 points et Nicolas Sarkozy de 6 points chez les pratiquants réguliers. L'effet de surreprésentation profite également et encore

plus fortement à Marine Le Pen s'agissant des personnes chassant occasionnellement. Chez ces chasseurs ponctuels, Frédéric Nihous ne recueille qu'1% des intentions de vote (le vote CPNT n'existant donc plus que parmi le noyau « actif » des chasseurs où il très minoritaire - 10% - comme on l'a vu), quand Marine Le Pen bénéficie de 29% des suffrages potentiels, soit le même score que François Hollande, 11 points devant Nicolas Sarkozy. Il est intéressant de constater que le vote des chasseurs occasionnels est très proche du vote moyen (comme si la spécificité de ce vote n'existait que parmi les chasseurs réguliers) sauf pour Marine Le Pen dont le score atteint des sommets parmi ces chasseurs occasionnels.

Intentions de vote en faveur des principaux candidats au 1^{er} tour Focus rural

%	Ensemble des ruraux	Ruraux détenteurs d'un permis de chasse	Ruraux non-détenteurs d'un permis de chasse
Jean-Luc Mélenchon	5	6	5
François Hollande	27	22	28
Frédéric Nihous	1	10	-
Nicolas Sarkozy	21	12	22
Marine Le Pen	24	38	22

Si la surreprésentation du vote en faveur de Marine Le Pen est visible chez les détenteurs d'un permis de chasse, elle l'est également en milieu rural, où la candidate du FN recueille 24% des intentions de vote. Pour comprendre qui, de la chasse ou du cadre de vie rural, conditionne d'abord le vote FN, un focus sur les habitants des communes rurales a été effectué. Il permet de constater que c'est auprès des personnes cumulant les deux facteurs que le score de Marine Le Pen est le plus dominant. Ainsi, l'ajout de la variable rurale ne fait que conforter le constat d'un vote FN prégnant chez

les chasseurs, le score de Marine Le Pen atteignant dans ces conditions 38% des intentions de vote, quand Nicolas Sarkozy ou François Hollande obtiennent des scores conformes à la moyenne chez les ruraux, mais beaucoup plus faibles chez les ruraux chasseurs.

S'agissant des intentions de vote pour le second tour de la présidentielle, l'écart entre François Hollande et Nicolas Sarkozy se révèle sensiblement plus serré auprès des chasseurs (53% pour Hollande, 47% en faveur de Sarkozy) qu'au niveau de l'ensemble des inscrits (58% contre 42%). Là encore, à l'instar du premier tour, le vote des chasseurs et plus globalement des espaces ruraux influe sur le rééquilibrage des scores. Nicolas Sarkozy l'emporterait même auprès des personnes chassant « de temps en temps » (60% contre 40%), ainsi qu'auprès des chasseurs de gros gibier (51% contre 49%) et de gibier d'eau (56% contre 44%).

Au final, à six mois du scrutin présidentiel de 2012, l'électorat chasseur semble relativement partagé en termes de rapports de force électoraux, au premier comme au second tour, offrant de réelles incertitudes sur la capacité des candidats de droite comme de gauche à s'attacher les voix de cette partie de l'électorat très tentée par un vote protestataire.

Pour aller plus loin :

> « Pour qui votent... les chasseurs ? », IFOP, *La Lettre de l'Opinion*, n° 39, 25 octobre 2011, p. 10.
http://lalettredeopinion.org/index.php?option=com_rokdownloads&view=file&Itemid=28&id=101:la-lettre-de-lopinion-nd39